

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 28 mars, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 19 mars, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Normanville sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Philippe VIVIER
Monsieur Arnaud MABIRE
Madame Viviane HUYGHE
Madame Claudine COUVRAT
Monsieur Jean-Pierre COLLAS
Madame Michèle LE ROUX
Madame Maryvonne DIVETOT
Madame Anne HEURTAUX
Madame Renée Paule SERVEAUX
Madame Nicole CAMILLERI
Monsieur Sébastien GEORGES

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Monsieur Patrick LECLERC
Monsieur Laurent ROUSSEL

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents ou représentés : 11
Nombre de membres votants : 11

oOo≈

La séance est ouverte à 20 h 30

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Les comptes rendus du 24 janvier 2019 & 14 mars 2019 sont adoptés à l'unanimité.

► **DB2019.023 Affectation des résultats de l'exercice 2018**

Le Conseil Municipal

- Après avoir entendu et approuvé ce jour le compte Administratif de l'exercice 2018 de la Commune de Normanville,
- Les élus décident d'affecter le résultat de la façon suivante :

Fonctionnement	Commune de Normanville
Excédent de fonctionnement antérieur reporté (002)	659 029,57
Résultat de l'exercice fonctionnement 2018	82 850,08
Résultat de l'exercice fonctionnement cumulé 2018	741 879,65
Investissement	
Excédent d'Investissement antérieur reporté (001)	251 694,74
Résultat de l'exercice Investissement 2018	- 65 652,69
Résultat de l'exercice Investissement cumulé 2018	186 042,05
Résultat de l'exercice cumulé 2018	927 921,70

Reste à réaliser dépenses investissement 2018 : 449 087

Reste à réaliser recettes investissement 2018 : 80 114

Affectation au 1068 : 182 930,95

Report à nouveau en section de fonctionnement 2019 : 558 948,70

► **DB2019.022 - Reste à réaliser dépenses et recettes 2018**

Le Conseil Municipal approuve :

ARTICLE	LIBELLE	CREDIT OUVERT 2018	REALISE 2018	RESTE A REALISER DEPENSES 2018	RESTE A REALISER RECETTES 2018
2041582-14	<u>SIEGE-14</u> Installation Générale Agencements & REP /EEP Route de la Vallée TR1 EIPM LED Domaine de la Vallée	36 584,00 €	0 €	36 584 €	
21311-15	<u>Mairie -15</u> Toilettes Mairie	1 325,00 €	0 €	1 325 €	
2181-15	Vidéo protection	25 000,00 €	0 €	25 000 €	

2181-15 13258-15	Poteaux incendie Subv. EPN FC	50 400,00 €	2 912.57 €	47 487 €	21 543 €
2188-15	Abris Bus	26 274 €	0 €	26 274 €	
21318-17 13258-17	<u>Salle des Fêtes - 17</u> Réfection plafond et bar Subvention EPN – Fonds de concours accordée en 2018	11 937,00 €	0 €	11 937 €	4 973 €
21316-18 1338-18	<u>Cimetière -18</u> Allée cimetière 2 ^{ème} Tranche (Allées secondaires) Subvention Agence de l'Eau accordée en 2018	11 460,00 € 4 775 €	0 € 3 820 €	11 460 €	995 €
458104-25 204132-25 458204-25	<u>Route de la Vallée – 25</u> Trottoirs route de la vallée (Pas de subvention) Opérations sous mandat dépendances	20 535,00 € 20 535,00 €	0 € 0 €	20 535 € 20 535 €	20 535,00 €
458105-25 204132-25 458205-25	Groupement Collectivité Opérations sous mandat recettes Coussins lyonnais Opérations sous mandat dépendances	20 535,00 € 8 570,00 € 6 071,00 € 8 570,00 €	0 € 5 562,48 € 0 € 2 499 €	0 € 3 007 € 6 071 €	6 071 €
458101-30 204132-30 458201-30	<u>Route de Louviers – 30</u> Relevé Topo Opérations sous mandat dépendances	7 200,00 € 4 320,00 €	0 € 0 €	7 200 € 4 320 €	7 200,00 €
2128-41 13258-41	<u>Arborétum - 41</u> Kiosque Phase 1 & 2 Installation Générale Agencements & Aménagement Subv. Des autres groupements EPN (Phase 1)	7 200,00 €	0 €		
2128-41 13258-41		129 692,00 €	26 628,24€	95 863 €	7 080,00 €

2188-51	<u>Centre de Loisirs - 51</u> Autres Immobilisations Corporelles	2 000,00 €	0 €	2 000 €	
21312-92 2183-92	<u>Primaire - 92</u> Hall Primaire Tableau numérique	8 799,00 € 3 500 €	0 € 0 €	8 799 € 3 212 €	
2181-92	<u>Maternelle - 96</u> Toboggan	19 300,00 €	0 €	19 300 €	
2158-101	<u>Espaces verts Matériel - 100</u> Autres Installations matériel et outillage technique	1 000,00 €	0 €	1 000 €	
2121-105 2128-105 1328-105	<u>Berges Saint-Gaud - 105</u> Boisement Coforouest Elagage Berges Subvention Agence de l'Eau Elagage Berges	27 040,00 € 14 398,00 € 4 800 €	0 € 7 199,40 € 3 840 €	26 220 € 7 199 €	960 €
458103-107 204132-107 458203-107	<u>Allée des Oliviers -107</u> Opérations sous mandat dépenses Groupement Collectivité CD27 Opérations sous mandat recettes (Reçu Sub Conseil Départemental)	15 186,00 € 9 112,00 € 15 186,00 €	0 € 0 € 4 429 €	15 186 € 9 112 €	10 757 €
21312-110	<u>Groupe Scolaire - 110</u> Clôture Ecole	39 461,00 €	0 €	39 461 €	
			TOTAL RAR	449 087 €	80 114 €

- **Investissements 2019**

Le Conseil Municipal approuve les investissements pour 2019 dans le tableau ci-dessous :

Opérations	Montants	Nature des travaux
SIEGE		
	45 167	REP/EEP Route de la vallée TR2
	2 000	EIPM Domaine de la vallée - Eclairage LED
Mairie		
	6 554	Enfouissement câble SDF/Vidéo
	879	Extincteurs mairie/GS
	3 000	Porte PVC Grenier
	300	Aspirateur
	2 000	Ordinateur compta + pack office
	5 000	Porte salle conseil
	17 301	Peinture RDC Mairie
Salle des Fêtes		
	1 200	Coffre Wifi
	1 470	Tables
Tennis		
	5 820	Régénération Terrain de tennis - Nouveau support
	800	Plot - Avec passage handicapé rue du stade entrée terrain multisports
Route de la Vallée		
	3 000	Achat Parcelle pour assainissement collectif
Football		
	35 000	Réfection vestiaires
	7 500	Pare Ballons - Côté du Robichon
Route de Louviers		
	3 153	Potelets suite sinistre
	1 002	Potelets suite sinistre
ARBORETUM		
	151 000	Solde kiosque phase 2
	1 200	Coffre Wifi
	10 000	Plantations arbres
ESCALE		
	2 200	Coffre Wifi + switch
Bibliothèque		
	500	Panneau Signalisation Bibliothèque en façade
	2 500	Ordinateur portable + Pack office + 2 tablettes
Ecole Primaire		
	2 418	Stores Primaire
	56 480	Climatisation
Ecole Maternelle		
	1 000	Lave-linge séchant - Maternelle
	22 000	Huisseries

Espaces Verts Matériel		
	1 400	Gazelles - Sécurité (Dépôt et GS)
	2 206	Epandeur à sel
Atelier Communal		
	6 825	Vestiaires agent - cloisons
Terrain multisports		
	383	Poteau accès terrain multisports côté rue du stade
Berges St Gaud		
	550	Panneaux feu et baignade - Interdit
Groupe Scolaire		
	14 033	Réfection couverture Préau
	3 208	2 vitrines Groupe Scolaire & Escale
	200	3 boites à lettres
	24 800	Projet ENIR - Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité (Délibération DB2018.073)
	3 000	Wifi classes + câblage
Total	447 049	

• **Budget primitif 2019**

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2019 détaillé ci-dessous :

			DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT				
REPORT 2016 R002	Résultat de Clôture (Résultat)			741 880,00
DEPENSES IMPREVUES		022	50 000,00	
011	CHARGES CARACTERES GENERAL		380 172,00	
012	CHARGES PERSONNEL		359 920,00	
014	ATTENUATION DE CHARGES		1 500,00	
65	CONTRIBUTIONS		127 022,00	
66	CHARGES FINANCIERES		454,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 050,00	
68	DOTATION AMORTISSEMENTS		21 801,00	
70	PRODUITS DES SERVICES			54 683,00
73	IMPOTS ET TAXES			689 278,00
74	DOTATION ET PARTICIPATIONS			111 805,00
75	AUTRES PRODUITS GESTION			3 000,00
013	ATTENUATION DE CHARGES			0,00
76	PRODUITS FINANCIERS			0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			0,00
	Totaux		945 919,00	1 600 646,00
	Solde Fonctionnement			654 727,00
INVESTISSEMENT				
REPORT 2016 R001	Résultat de Clôture Positif			186 043,00
RAR	Reste à réaliser Dépenses et Recettes			449 087,00
1068	AFFECTATION 1068			182 931,00
10222	FCTVA			54 709,00
10226	Taxe Aménagement Remboursement trop perçu		236 628,00	0,00
Subventions accordées				
13				0,00
2802	Amortissements			225,00
28031	Amortissements			352,00
28051	Amortissements			0,00
28041582	Amortissements			17 687,00
2804132	Amortissements			2 578,00
28041482	Amortissements			517,00
28183	Amortissements			442,00
168758	EMPRUNTS		10 948,00	
20/21	Investissements 2019		447 049,00	
Dont 4581	OPERATION SOUS MANDAT VOIRIE CD /EPN Dépense d'investissent		4 155,00	
Dont 4582	OPERATION SOUS MANDAT VOIRIE CD /EPN - Recette d'investissement			4 155,00
722	Travaux en Régie + temps passé des agents communaux			0,00
2128	Travaux en Régie + temps passé des agents communaux		0,00	
DEPENSES IMPREVUES		020	5 000,00	
	SOLDE POUR INVESTISSEMENT NET		1 152 867,00	529 753,00
	Solde Investissement 021/023			-623 114,00
	TOTAL DEPENSES/RECETTES		2 098 786,00	2 130 399,00
	Solde cumulé		Excédent	31 613,00 €

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Kiosque

Réunion de chantier le 28 mars 2019 – Le chantier débute en avril et devrait être livré pour le 21 juin 2019 - 9 semaines de chantier

Groupe scolaire

Mise en place des visiophones en cours.

Pont de l'Iton

Les travaux devraient être réalisés sur la période de juillet à octobre 2019

DELIBERATIONS

► DB2019.018 Subvention aux associations 2019

Le Conseil Municipal approuve :

ASSOCIATIONS	Subventions accordées 2019
ENTENTE SPORTIVE DE NORMANVILLE	7 000,00 €
COMITE D'ŒUVRES SOCIALES	4 950,00 €
CLUB BIEN ETRE ET AMITIE	1 800,00 €
KARATE CLUB DE NORMANVILLE	600,00 €
SOCIETE DE PECHE DE NORMANVILLE	750,00 €
CAISSE DES ECOLES	3 000,00 €
KRAVMAGA	600,00 €
TOTAL	18 700,00 €
CENTRES D'APPRENTISSAGE	
CFAIE Val de Reuil 1 apprenti	35 €
CFA EVREUX 2 apprentis	70 €
S.P.A EVREUX	100 €
TOTAL	205 €

► **DB2019.019 Taux d'imposition 2019**

Les membres du conseil municipal décident de ne pas d'augmenter les taux d'imposition sur l'année 2019 (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière Bâti et non Bâti)

Taxe habitation	7,99 %
Taxe foncière bâti	15,17 %
Taxe foncière non bâti	52,63 %

► **DB2019.020 Répartition des charges de fonctionnement entre les Communes de Normanville et Saint Germain des Angles pour le Cimetière, le monument aux morts et l'église de Normanville - 2019**

Sachant que la Cimetière, le monument aux morts et l'église sont situés sur le territoire de Normanville, les charges de fonctionnement du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 sont réparties de la façon suivante :

DEPENSES 2018	FONCTIONNEMENT
CIMETIERE	160
MONUMENT AUX MORTS	320
EGLISE	1 197
AGENTS COMMUNAUX	2 942,26
TOTAL	4 619,73

PARTICIPATION 2019

REPARTITION		4 619,73		
FORMULE REPARTITION				
		Normanville	St Germain	total
50% population		1 989,00	320,86	2 309,87
25% potentiel fiscal		1 045,67	109,27	1 154,93
25% DGF		713,81	441,12	1 154,93
TOTAL		3 748,47	871,26	4 619,73
MONTANTS 2018				
		NORMANVILLE	ST GERMAIN	TOTAL
Population		1122	181	1303
Potentiel fiscal (chiffres 2017)		1 174 079,00	122 685,00	1 296 764,00
DGF (chiffres 2017)		47 975,00	29 648,00	77 623,00

Participation 2019

<i>Normanville :</i>	3 748,47 €
<i>Saint Germain des Angles :</i>	871,26 €

► DB2019.021 Répartition coût du Groupe Scolaire 2019

Selon convention du 1^{er} janvier 2018 (valable 5 ans DB2017.036 du 22 juin 2017)

Extrait :

Article 2 : Clé de répartition

Fonctionnement et investissement

La clé de répartition des coûts pour les communes de Normanville & Saint-Germain des Angles est la suivante :

- 65 % sur la base des enfants inscrits au titre de l'année scolaire précédente pour chacune des communes
- 35 % sur la base de la population INSEE de chacune des communes. (Dernier chiffre connu)

Article 3 : Investissement

Pour les coûts d'investissement ou gros entretien, il est convenu d'un budget annuel moyen de 10 000 Euros, après prise en compte des éventuelles subventions et des remboursements de FCTVA.

Ce montant de 10 000 Euros est calculé sur la durée de la convention (5 ans).

A cas où la commune de Normanville déciderait d'un investissement dont le coût annuel moyen serait supérieur à 10 000 €, la commune de Normanville supportera cet excédent de coût.

Article 4 : Conditions de Gestion & Conditions financières

La Commune de Normanville présentera un récapitulatif des coûts de fonctionnement et d'investissement de l'année, pour chaque commune et calculera en début de l'année suivante, et calculera la répartition selon la clé définie à l'article 2 de la convention.

La Commune de Normanville vérifiera les subventions à recevoir (EPN – Evreux Portes de Normandie, Conseil Départemental de l'Eure...).

La Commune de Normanville émettra des titres de recettes à la Commune de Saint-Germain des Angles selon le calendrier suivant :

- Acompte de 50 % versé en année N sur la base des coûts de l'année N-1 pour le 30 avril de l'année N,
- 2^{ème} acompte de 50 % versé en année N pour le 31 octobre de l'année N,
- Solde de l'année N en N+1 pour le 31 mars N+1, après déduction des acomptes versé en année N.

► Solde de l'année 2018 en 2019 pour le 31 mars 2019 après déduction de l'acompte 2018

Population - 35%	1327
Population 2018 Normanville	1146
Population 2018 Saint-Germain des Angles	181
Enfants inscrits 2018/2019 - 65 %	105
Normanville	95
Saint-Germain des Angles	10

Fonctionnement CA 2018		168 771,81		
Investissement CA 2018		10 000,00		
		Normanville	Saint-Germain	Total
Répartition Fonctionnement				
65 % Enfants inscrits		99 253,90	10 447,78	109 701,68
35 % de la population		51 013,09	8 057,04	59 070,13
Total Fonctionnement		150 266,99	18 504,82	168 771,81
Répartition Investissement				
65 % Enfants inscrits		5 963,30	536,70	6 500,00
35 % de la population		3 022,61	477,39	3 500,00
Total Investissement		8 985,91	1 014,09	10 000,00
		159 252,90	19 518,91	178 771,81
Côté pour a commune de Saint-Germain des Angles pour 2018 :			19 518,91	
Acompte versé - Facture 2018-04-23			14 475,80	
Solde 2018			5 043,11	

Un titre pour un montant de 5 043,11 €uros sera émis par la Commune de Normanville au 31 mars 2019

► Acompte de 50 % versé en 2019 sur la base de 2018 pour le 30 avril 2019

BP 2019	Base	50%	
	19 518,91		9 759,46
Acompte au 30 avril 2019	9 759,46		

Un titre pour un montant de 9 759,46 €uros sera émis par la Commune de Normanville au 30 avril 2019

► 2^{ème} Acompte de 50 % versé en 2019 pour le 31 octobre 2019

BP 2019	Base	50%	
	19 518,91		9 759,46
Acompte au 31 octobre 2019	9 759,46		

Un titre pour un montant de 9 759,46 €uros sera émis par la Commune de Normanville au 31 octobre 2019

► DB2019.024 Contributions aux organismes de regroupement 2019

Le Conseil Municipal approuve :

SDIS	28 752,00 €
6553 - Contribution Organismes Regroupement	28 752,00 €
Secours Populaire Gravigny	561,00 €
SICOSSE	11 621,00 €
SIVOM CEJ	13 164,00 €
65548 - Subventions	25 346,00 €

► DB2019.025 Signature d'une convention d'adhésion au service missions temporaires du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure pour la mise à disposition d'agent

Exposé des motifs

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale prévoit que les Centres de gestion peuvent recruter des agents en vue de les affecter à des missions temporaires ou d'assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles ou encore de pourvoir à la vacance temporaire d'un emploi qui ne peut être immédiatement pourvu.

Ces agents peuvent être mis à la disposition des collectivités affiliées et non affiliées à titre onéreux, conformément à l'article 22 (alinéa 6 de la loi n° 84-53) et par convention.

En outre la loi n°2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique, désigne les Centres de gestion comme les principaux interlocuteurs des collectivités et établissements pour la mise à disposition de personnel intérimaire.

Pour assurer la continuité du service, Monsieur le Maire propose d'adhérer au service des missions temporaires du CDG27 et il présente la convention type à partir de laquelle les demandes de mise à disposition de personnel à titre onéreux pourront être adressées au Cdg27.

Décide

Sur quoi statuant,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, ÉMET UN AVIS FAVORABLE de principe pour le recours au service de remplacement proposé par le Cdg27,

APPROUVE le projet de convention afférent, tel que présenté par Monsieur le Maire, et éventuellement, toute nouvelle convention émanant du Cdg27,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention avec Monsieur le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure, et éventuellement toute nouvelle convention émanant du CDG27

DIT que les dépenses nécessaires, liées à ces mises, à dispositions de personnel par le Cdg27, seront autorisées après avoir été prévues au Budget.

► DB2019.026 Départ retraite Colette MARIE

Les membres du Conseil Municipal décident d'octroyer une carte cadeau CULTURA d'une valeur de 300 euros pour le départ en Retraite de Colette MARIE, ATSEM depuis 1990.

COMPTE-RENDU

Commission EPN

Commission 1	ATTRACTIVITE
Commission 2	EAU
Commission 3	EQUILIBRE TERRITORIAL
Commission 4	VOIRIE/GESTION DES DECHETS
Commission 5	FINANCES

- EPN Planning CONSEILS et COMMISSIONS 2019,
- EPN PADD SCoT débattu en Comité Syndical du 26 février 2019,
- SICOSSE Assemblée Générale du 14 mars 2019,
- EPN PV Bureau Communautaire le 5 mars 2019,

COURRIER DU MAIRE

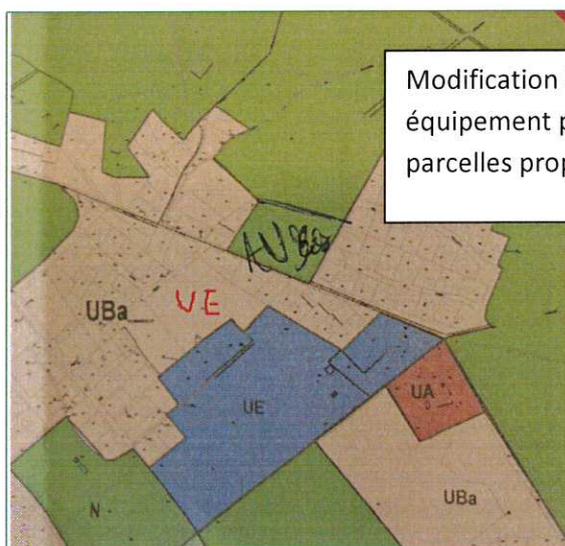
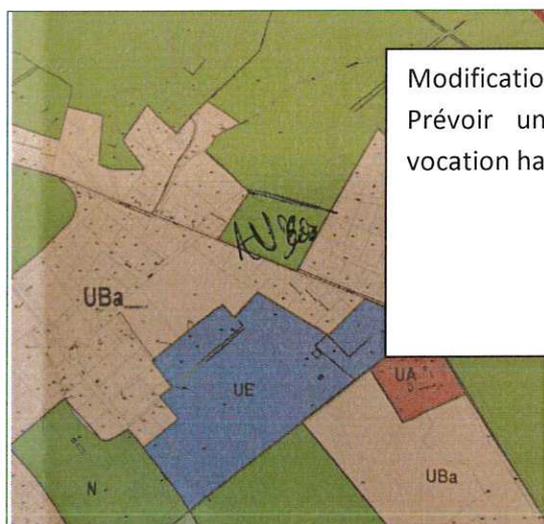
- ▶ SERGE VAN DER HEYDEN - Lettre ouverte,
- ▶ EPN Union des Maires et des élus de l'Eure,
- ▶ Monsieur MULOT - Frelon asiatique – Modalité sur la prise en charge du coût de destruction des nids par le Conseil Départemental,
- DDTM - Arrêté préfectoral frelon asiatique
- ▶ DDDTM 19-052-Arrêté organisant la lutte contre le frelon asiatique dans le département de l'Eure,
- ▶ CURSUS Appel à projet Atelier et Chantier d'Insertion 2019,
- ▶ Préfecture Lancement de l'appel à projets FIPD 2019,
- ▶ Préfecture MILDECA - Appel à projets national,
- ▶ Préfecture AAP 2019 - Conduites à risque – MILDECA.

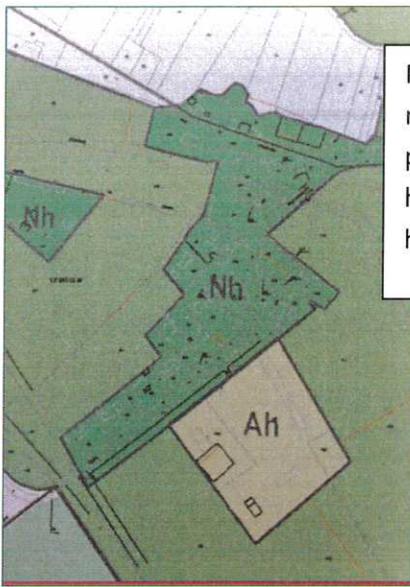
QUESTION ET SUJETS DIVERS

- ▶ PLUi – Des propositions de modification du PLU vont être proposé au service urbanisme d'Evreux Portes de Normandie, les élus de Normanville souhaitent que ces points soient pris en compte sur le territoire de Normanville :

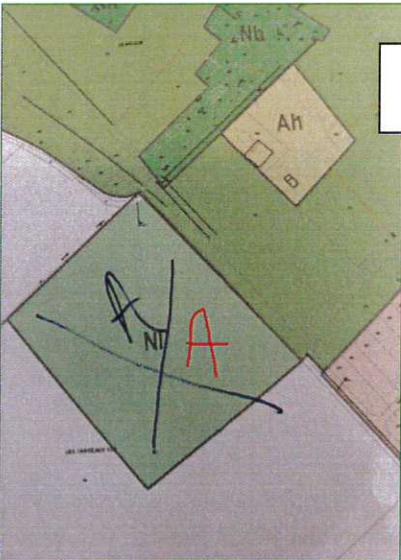
I) Zonage

Les Boites - Route de la vallée

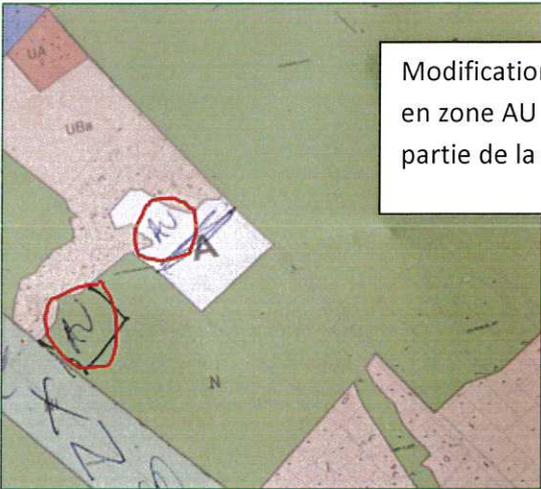




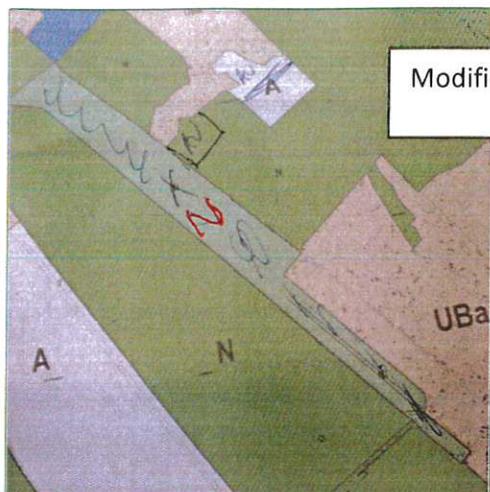
Porter attention à ce que le règlement des zones Nh et Ah permette des modifications des habitations et des extensions de ces habitations



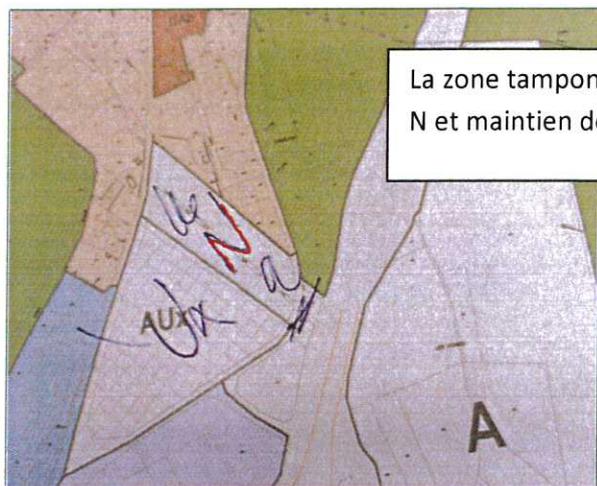
Modifier la zone NI en zone A



Modification de la zone A pour partie en zone AU et modification pour partie de la zone N en zone AU



Modification de la zone NI en zone N



La zone tampon est à classer en zone N et maintien de la zone AUx



Passage de cette zone en zone UX car déjà utilisé en qualité de parking du personnel Centre Commercial LECLERC

II) Bâtiments remarquables

Lors de la rencontre du 27 mars il a été évoqué, par le bureau d'étude, le classement de certains bâtiments en bâtiments remarquables. Avant de prendre une quelconque décision, nous souhaitons connaître les conséquences de classement d'un bâtiment en bâtiment remarquable, tant pour la commune que pour les propriétaires de bâtiments concernés.

III) Logements locatifs à vocation sociale

La commune de Normanville a déjà sur son territoire 30 logements sociaux. Lors de la rencontre du 27 mars 2019, il a été évoqué la question de nouveaux logements à caractère social soit par des bailleurs sociaux soit par les propriétaires privés. Avant de prendre position sur une augmentation du nombre de logement à vocation sociale, nous souhaitons connaître précisément les caractéristiques de ces logements aussi bien dans le parc des bailleurs sociaux que des propriétaires privés.

IV) Emplacements réservés

Nous avons communiqué la liste des emplacements réservés (projet contournement nord, chemins de déplacements doux). Aucune modification n'est à apporter à cette liste.

